

Procès-verbal de réunion du conseil local

De la 323° section

Du 23/9/2019

Sont présents : Mrs BRISSAC - CHER - PARIS - GEHRES - GENDRE - GRANDIZ - BULTEL - PEÏ-TRONCHI - CASTEL - HISTEL.
Mme CHER.

Sont excusés : Mr & Mme JANKOWSKI- RASKOVALOFF.

Absent : Mr TOUSCH

Le Président nous fait part :

SNEMM :

Les problèmes de confection et la réalisation de la revue sont terminés. Le retard était dû à la maladie de Mme DALI qui est toujours absente, mais la rédaction a été confiée à Mr Géry qui ne s'en sort pas si mal. Finalement les administrateurs se sont rendus compte que le travail de Mme Dali n'était pas si compliqué. Il a été fait appel à certaines UD pour réaliser des articles. Donc il est demandé à toutes les sections de produire différents articles pas forcément militaires, mais d'intérêt général. Chaque auteur signera de son nom et indiquera sa section ou UD.

Ce que nous faisons à chaque activité.

Toujours pas de commissaire aux comptes de la SNEMM, un vote électronique devrait être organisé fin octobre. J'ai renvoyé les documents pour mise à jour des délégués de section car ça aussi a disparu au siège.

La demande de colis de Noël est partie.

Mr Larose démissionne de son poste à la commission de vérification comptable en raison de grave PB de santé de son épouse. Il sera remplacé par M.Grosheiser.

Information récente : Sur demande de la Présidente Générale, la Présidente de l'UD 67 est convoquée à Paris le 2 octobre prochain pour faire partie de la « commission commissaire aux comptes »

Il est envisagé le rétablissement d'un responsable de zone (mais d'une petite zone - Exemple Mr Real serait responsable du 67 - 68 et 88)

Pour le moment rien n'est décidé. Les administrateurs recevront leur feuille de route le 25 septembre. Ce système a déjà été mis en place par le passé et ne servait à rien à part rajouter un intermédiaire

UD67 :

La 236° section se pose de nombreuses questions concernant le 100° anniversaire de la section. La sortie bateau reste envisagée malgré les 80 personnes à trouver. Les AG 236 et UD peuvent être faites sur le bateau, le créneau retenu est entre le 23 et 31 mars à savoir que ça ne peut être qu'en semaine et que c'est CroisiEurope qui décide de la date et nous la communiquera en temps utile de manière que nous puissions lancer notre programme.

La Présidente rappelle encore les règles administratives et en particulier l'usage de la fiche administrative qu'une section ignore encore.

Elle signale que la 323° section est sur sa demande rattachée au logiciel de gestion Henley et qu'elle gère maintenant ses effectifs.



Les sections peuvent chacune demander leur rattachement à Henley.

La Présidente remercie la 323° section pour son activité très réussie du 15 septembre.

Section :

L'effectif est de 177 sociétaires, nous sommes la section du Bas Rhin la plus grosse et la plus importante en titulaire de la Médaille Militaire.

J'ai passé la commande de pin's qui ne seront proposés à la vente ou distribués qu'à partir du centenaire de la section.

Date de l'AG section arrêtée au 15 février 2020

Réunion du 11 septembre 2019

Toutes les cérémonies officielles seront dorénavant prises en charge pour l'organisation par la Mairie de Haguenau (19 mars, fin avril, 8 mai, 18 juin, 14 juillet, 11 novembre, 5 décembre).

La mise en place d'un clairon ou bande- son sera prise en charge.

La commission Souvenir et Mémoire va travailler sur la mise en place d'une stèle ou plaque au quartier Thurot et peut- être au quartier Aimé.

31 noms (effacés ou manquants) sont en train d'être gravés sur le monument aux morts Total 426.

Activité du 15 Septembre

Je n'ai reçu qu'une seule remarque pour l'apéritif servi sans amuse-gueule.

Activité du 15 décembre

Disc-jockey ?

Orchestre possible

Seule date disponible le 01 décembre 2019.

ORCHESTRE CLAUDE-FERRO

1 Rue Des Cimetières

67240 Bischwiller

Siret : 328 542 758 00011

Tél : 03 69 53 95 24

Claude FERRO & Claude BALDAUF

Le mot du trésorier

Nous pouvons constater une bonne participation des adhérents de la 323° et de la 236° section ce qui traduit l'intérêt porté aux activités appelées « devoir de Mémoire ». Tout le monde a exprimé son entière satisfaction tant à la visite qu'au repas et nous ne pouvons que présenter nos félicitations aux organisateurs.

Prochaine Réunion le 21 octobre.

Gilbert CASTEL

Secrétaire de la

32° Section



S.N.E.M.M

Approuvée par arrêté du 29 mai 2009 sous le NOR : IOCA0822574A (JORF n° 0135 du 13 juin 2009). Reconnue d'utilité publique par décret du 20 décembre 1922. Affiliée à la Fédération Nationale André Maginot des anciens combattants GR n° 113.



SIÈGE SOCIAL

36, rue de la Bienfaisance 75008 PARIS
Téléphone : 01.45.22.82.95 - Télécopie : 01.45.22.00.39
E-mail : direction.medmil@orange.fr
Siret national n° 342 006 491 000 19